



Commune de Bellevue

République et Canton de Genève

Juin 2016 – N° 34

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

Mot de la Mairie

Chers Bellevistes,



Dix mois en charge de l'Exécutif communal m'ont conforté dans mes convictions, la gestion des déchets ne paraît pas sexy, elle reste pourtant un maillon essentiel de la politique durable d'une commune. Comment progresser dans ce domaine ?

D'abord pister le parcours des déchets : de vos poubelles aux exploitants capables de valoriser la matière première. Pour organiser, entre autres, l'ensemble de cette chaîne, **un règlement communal relatif à la gestion des déchets** a été approuvé par le Conseil administratif le 15 mars dernier.

Agir sur le producteur, le citoyen belleviste, c'est communiquer et informer. Chaque année, la Commune adresse une brochure invitant les familles à mieux trier leurs déchets. Ce tous-ménages s'efforce d'être pratique et didactique. L'humour sera notre allié afin de souligner l'aspect ludique du tri ; les aiglettes rigolotes du dessinateur Buche seront apposées sur l'ensemble du matériel de communication. Des panneaux informatifs seront également consultables sur l'ensemble des mini-déchetteries !

Favoriser le tri, c'est simplifier la vie des Bellevistes. Les mini-déchetteries de proximité contribuent à cet objectif. D'autres sites communaux devraient en être pourvus prochainement. Ces mini-déchetteries proposent 6 conteneurs distincts, régulièrement vidés par notre transporteur, Transvoirie : **le papier et le carton**, recyclés plusieurs fois ; **le verre**, recyclable à l'infini avec à la clef d'importantes économies d'énergie et de sable ; **les déchets de cuisine**, transformés en biogaz ou en compost ; **l'aluminium et le fer blanc**, triés et remanufacturés ; **le PET**, recyclable plusieurs fois. Et finalement, **les ordures ménagères**, qui devraient tendre vers un minimum, elles sont non valorisables et donc brûlées à l'usine des Cheneviers pour produire de la chaleur et de l'électricité.

Les déchets de cuisine justifient un traitement particulier : **venez réclamer votre panier aéré à la réception de la Mairie ! Utilisez les sacs en papier spéciaux pour déchets organiques ! Ils peuvent être achetés à l'épicerie de Bellevue.** Les déchets encombrants (métal, bois, etc.) sont levés régulièrement par Transvoirie (se référer à la brochure communale) ou peuvent être acheminés par les Bellevistes à l'ESREC (espace de récupération des Chânats).

Le règlement relatif à la gestion des déchets sera notre support pour l'information future aux concierges de l'ensemble des immeubles de Bellevue. Il permettra par ailleurs d'imposer aux entreprises de la commune une gestion privée de l'élimination de leurs déchets comme la loi l'exigera au 1^{er} janvier 2017 (fin de la tolérance, introduction du principe du pollueur-payeur). Un questionnaire leur sera adressé prochainement pour analyser les procédures en cours.

Voilà, les déchets, un sujet peu sexy qui peut devenir passionnant s'il est appréhendé dans sa globalité. Le tri des déchets est une activité citoyenne qui peut devenir ludique lorsque nos enfants nous l'enseignent. Objectif cantonal 2017 : **atteindre 50% de taux de récupération !**

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été.



Votre Maire pour l'année 2016-2017, Jean-Daniel Viret



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2016

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la motion suivante :

- donnons-nous les moyens de sécuriser et de protéger nos espaces publics à l'aide de la vidéosurveillance.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la résolution suivante :

- préavis communal relatif à la synthèse des observations du plan directeur des décharges contrôlées pour matériaux inertes DCMI-ME.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2016

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la délibération suivante dont le délai référendaire est fixé au 6 juin 2016 :

- Approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire 2016 d'un montant de CHF 25'000.- destiné à couvrir les frais supplémentaires de l'association *pop e poppa* pour le fonctionnement de la structure de la petite enfance « les Ticoquins ».

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de renvoyer les délibérations suivantes en commission des finances du 26 avril 2016 qui ont toutes été approuvées à l'unanimité en séance du Conseil municipal du 10 mai 2016 et dont le délai référendaire est fixé au 27 juin 2016 :

- Approbation du rapport des comptes et de la gestion 2015 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB),
- Approbation du tableau de répartition des frais 2015 du Groupement intercommunal de gestion de la construction du Poste de Commandement et d'Intervention des Tuileries (PCI Tuileries),
- Approbation des comptes et de la gestion 2015 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet,
- Approbation des comptes et de la gestion 2015 du Groupement intercommunal pour la crèche (GIC),
- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2015 et les moyens de les couvrir,
- Approbation des crédits d'engagement complémentaires 2015 et les moyens de les couvrir,
- Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du

compte de variation de la fortune et du bilan 2015 de la commune de Bellevue,

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2016

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire est fixé au 27 juin 2016 :

- Annulation de la délibération du 11 novembre 2014 relative à la création d'une servitude de passage à pied et à véhicule, sur la parcelle n°1924, sise ruelle de l'Epuisoir, du domaine privé de la commune de Bellevue au profit des époux Torriani Marco et Geneviève et relative au réaménagement de cette ruelle et de la création d'un ponton,
- Approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire 2016 d'un montant de CHF 5'000.- (TTC) destiné à l'acquisition d'ouvrages pour la bibliothèque de Bellevue,
- Approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire 2016 d'un montant de CHF 10'000.- (TTC) destiné à financer le groupement intercommunal de la vigne blanche (GIVB) pour l'aménagement d'un workout et d'un fitness extérieur.

PASSATION DE MAIRE



A partir du 1^{er} juin et pour faire suite à M. Daniel FABBI, il revient à M. Jean-Daniel VIRET d'assumer la fonction de Maire jusqu'au 31 mai 2017.

M. Bernard TASCHINI passe en second dans l'ordre protocolaire.



QU'EST-CE QUE LA COMMISSION SOCIALE ?

Depuis le 1^{er} juin 2015, le Conseil municipal est entré dans une nouvelle Législature, désormais d'une durée de 5 ans. Les travaux dont il est saisi sont étudiés à huis clos dans les commissions permanentes concernées qui donnent leur préavis. Découvrez la présentation de l'une des six commissions dans chaque journal communal. Place ici à la commission Sociale.

Qui ?

Cette commission est constituée de 8 membres du Conseil municipal (le Conseiller administratif en charge est M. Jean-Daniel VIRET) :



Gérald RÜEGSEGGER
(Président - BDA)



Delphine SCHIAVO-ABEL
(Vice-présidente - PLR)



Laurence CHONG (PLR)



Sonia GATTI (PDC)



Grégoire MÉTAYER (PLR)



Marco PAIS (PLR)



Marilynne TOZAR (BDA)



Mariella ZOLFANELLI (BDA)

Quoi ?

Cette commission traite notamment des sujets suivants :

- subventions personnes physiques et associations,
- local des jeunes (FASe),
- école et parascolaire,
- petite enfance,
- naturalisations,
- aînés et jeunesse,
- santé.

Combien ?

Cette commission se réunit approximativement 5 fois par année et pour une durée d'environ 2 heures.

Découvrez la commission Culture et Loisirs dans le prochain numéro de votre journal communal.

Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à la réception de la mairie ou à cm@mairie-bellevue.ch.



DÉMISSION DE M. MALACRIDA, REMPLACÉ PAR MME ZOLFANELLI

Le Conseil municipal a pris acte de la démission de M. Fabrice Malacrida pour le 28 février 2016. Elu en 2011 au sein du Conseil municipal, M. Malacrida a notamment occupé la fonction de Président du groupe et du comité de pilotage du développement durable.



Le Conseil municipal, le Conseil administratif et les employés communaux lui souhaitent bonne continuation dans ses diverses activités.

Suite à sa nomination par le Conseil d'Etat, le 24 février 2016, en remplacement de M. Fabrice Malacrida, Mme Mariella Zolfanelli a prêté serment le 8 mars dernier en ouverture de la séance du Conseil municipal.



Cette dynamique retraitée de l'enseignement secondaire, mère de deux enfants, est domiciliée à Bellevue depuis 1988.

Bénévole dans plusieurs domaines comme avec l'orchestre du Geneva Camerata (GECA), enseignante de français dans une ONG franco-suisse au Cambodge, Seak-Thmey, elle s'implique également, avec l'Hospice Général dans l'intégration de familles syriennes. Polyglotte, elle apprend maintenant l'espagnol.

Nous la remercions pour cet engagement supplémentaire pour la collectivité. Ses expériences multiples constitueront un atout indéniable dans les problématiques bellevistes.

ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2016-2017

Lors du Conseil municipal du 10 mai 2016, ont été élus par acclamation au sein du bureau du Conseil municipal du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017 :



Mme Anne-Catherine HURNY (BDA),
Présidente,



Mme Sonia GATTI (PDC),
Vice-présidente,



M. Frédéric LUYET (PLR),
membre.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE SECOND SEMESTRE 2016

Les dates des séances du Conseil municipal ont été déterminées pour le second semestre 2016. Il s'agit des mardis (20h30) :

4 octobre	Présentation du budget 2017
1 ^{er} novembre	Approbation du budget 2017
6 décembre	Séance de réserve

Pour rappel, ces séances sont publiques, sauf les parties à huis clos, et elles se déroulent à la salle François Borgel-Court, au 1^{er} étage du 6 parc des Aiglettes. L'ordre du jour est disponible dès le mercredi qui précède sur notre site internet et sur les panneaux d'affichage officiels disséminés sur le territoire communal.



PATRIMOINE BOISÉ

Malgré ce qui vous avait été annoncé dans « votre Mairie vous informe » de mars 2016, l'article au sujet du patrimoine boisé belleviste vous sera présenté dans l'édition de septembre et non dans celle-ci.

STATIONS



Depuis la mi-janvier 1998, le ruisseau du Gobé est équipé d'une station limniographique. Elle permet de prendre des mesures sur les variations du niveau du cours d'eau. Cette station se trouve sous le pont de la route de Colovrex. Ces mesures sont disponibles sur le site <http://www.vhg.ch/>.

Par exemple, on peut lire que le débit du ruisseau a atteint les

2.0 m³/s le 17 avril 2016.

Pour information, la crue décennale est de 19 m³/s. Elle est de 24 m³/s sur 30 ans et de 36 m³/s sur 100 ans.

Le débit d'étiage est de 0.011 m³/s.

Depuis 2004, une station pluviographique, mesurant les précipitations de pluie et de neige, a été installée sur la station de pompage du Grand-Saconnex.

Ces stations sont gérées par la direction générale de l'eau (DGEau).

ROUTE DE LAUSANNE

Une fouille pour l'électricité et l'eau potable est actuellement en cours sur la route de Lausanne, tronçon entre le Port Gitana et la route des Romelles.



Voici une petite vidéo qui explique pourquoi les SIG effectuent ce genre de travaux :

<http://ww2.sig-ge.ch//popup4.lbl?html=%28video%29TrvxFouillesCommunes>

UNE ARTÈRE NAVIGABLE À BELLEVUE ?



Extrait du Plan du Cour du Rhône depuis Genève à Génissiat, où se trouve tracé le projet de rendre ce fleuve navigable en passant par la nouvelle ville de Versoix datant de 1775. – source gallica.bnf.fr

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Voltaire, le philosophe de Ferney, et le ministre de Louis XV, duc de Choiseul, voulaient créer un port de commerce à Versoix qui devait attirer le trafic lacustre. Cette nouvelle ville devait abriter 30'000 habitants. Elle devait à la fois contribuer à l'affaiblissement économique et militaire de Genève et assurer l'essor du pays gessien. La disgrâce du duc et le manque d'argent enlisèrent cette folle entreprise.

Par contre, l'idée de rendre le Rhône navigable en passant par la nouvelle ville de Versoix est moins connue. M. Nicolas Aubry, inspecteur général des Ponts et Chaussées de la province de Bresse, avait envisagé la jonction du Rhin avec le Rhône, par le lac de Neuchâtel. On rapporte que pendant l'époque romaine, on faisait l'usage de la navigation sur le Haut-Rhône français.

Les écluses ont rendu l'utilisation des canaux plus facile. M. Aubry a donc commencé à niveler les bords du Rhône depuis Versoix jusqu'à Seyssel (à proximité de Génissiat). Il a reconnu en même temps qu'il y avait assez d'eau pour alimenter un canal, sans se servir du Rhône, dont le cours était trop rapide et le lit trop dangereux pour qu'on puisse entreprendre de le rendre navigable entre Genève et Seyssel. Le canal devait commencer au-dessus de Versoix, passant par Sauverny, Ferney puis au-dessous de Collonges. Le canal comptait un trajet d'environ 48 km, sans passer par Genève, bien entendu. Le coût était estimé à 8 millions de francs de l'époque.

M. Nicolas Céard fut chargé d'effectuer un nouveau projet sans passer par l'exécution d'ouvrages compliqués dans le tronçon Fort de l'Ecluse-Génissiat. D'après son plan datant de 1775, le canal devait commencer au-dessus de Versoix, passant par St-Loup, puis au-dessus de Genthod, traversant le territoire belleviste sous la route de Ferney (actuellement route des Fayards) et longer le Gobé (actuelle parcelle des bisons) pour arriver à Vernier. On descendait dans le Rhône au moyen de 12 écluses. Depuis Vernier, on suivait le Rhône



jusqu'au Fort de l'Écluse qu'on estimait navigable et on se contentait d'enlever des rochers par-ci par-là. Ensuite, le projet de Céard devint exceptionnel, en imaginant un barrage de 64 m de hauteur avec deux écluses dites à siphon de 32 m de profondeur et taillées dans la roche. Dans ses mémoires, Céard écrit « que le gouvernement n'a dans le présent et ne peut avoir dans l'avenir aucun intérêt à entreprendre une pareille opération. » Il effectue une étude au sujet du profit du commerce de sel et de fromage par le canal. Sa conclusion : ce revenu ne suffirait même pas à l'entretien annuel du canal.

Le projet d'établir une voie navigable sur le Rhône, de Génissiat au Léman, a été repris au début du XX^e siècle par l'ingénieur genevois Georges Autran. Le canal est prévu de Vernier à l'embouchure du Vengeron. Il s'étend sur 7 km de longueur. Le temps de trajet était estimé à 3h30 avec une série de 6 écluses. La capacité du trafic aurait permis le passage de 7 bateaux par jour dans chaque sens, ce qui aurait correspondu à 4'200 tonnes/jour de marchandises. Le canal aurait été alimenté par un canal de déviation de la Versoix via le Gobé.

Ce nouveau projet arrive dans une période peu propice, où malheureusement, on ne peut que constater le déclin rapide de la navigation sur le Haut-Rhône.

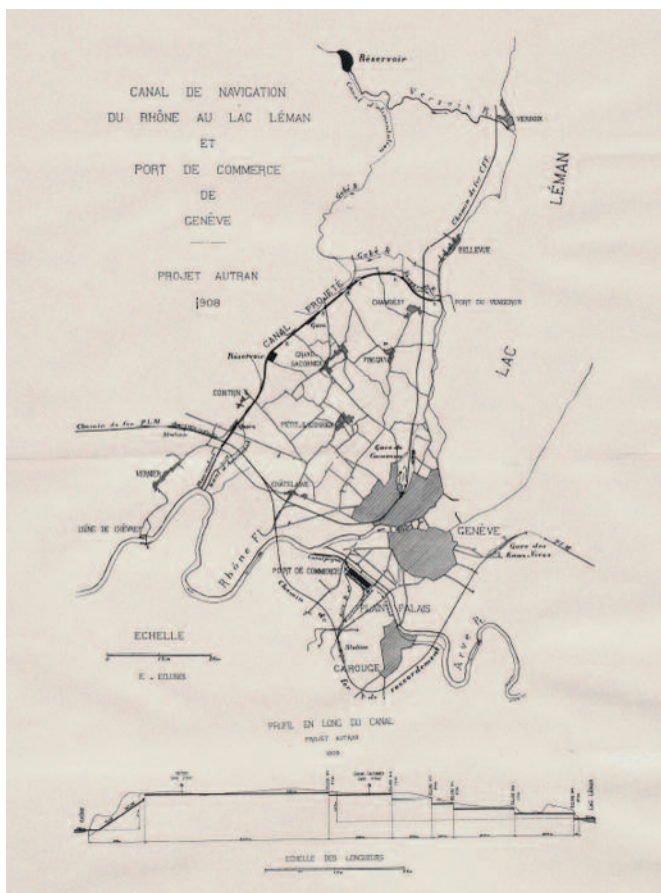
La dernière idée d'une artère navigable sur nos terres découle du projet de réalisation d'une cité mondiale de la paix du visionnaire wallon Paul Otlet. En 1929, Le Corbusier et son cousin, Pierre Jeanneret, imaginèrent cette ville idéale à Genève. Cette cité dédiée au labeur de l'esprit était imaginée autour du siège de la Société des Nations avec un Bureau International du Travail, un aéroport, une gare, un musée, un stade, une cité économique, un pont des Nations reliant les quais Wilson et des Eaux-Vives.



Extrait du plan datant de 1929 avec la citation « Prévoir ne coûte rien c'est semer l'abondante récolte de demain ».

Selon l'architecte chaux-de-fonnier, ce pont est « une arche assez haute au-dessus de l'eau pour permettre le passage des bateaux, élément architectural magnifique animant la rade de Genève ».

Dans ce cadre, une liaison navigable était imaginée entre le Rhône et le Rhin. Un ouvrage reliait le Rhône et le Léman par Vernier et le Creux de Genthod. Ce canal souterrain aurait longé les voies CFF sur le territoire de Bellevue. Un monumental espace vert situé entre le Vengeron et les Pâquis était également imaginé.



Extrait du plan du Bulletin technique de la Suisse romande datant de 1908.



LE RÈGLEMENT COMMUNAL DES DÉCHETS

En date du 15 mars dernier, le Conseil administratif a adopté le règlement communal relatif à la gestion des déchets. Ce dernier manquait à Bellevue pour une bonne gestion de ses infrastructures, des levées au porte à porte ou par grue et une meilleure communication liée à tout ce qui précède.

Ce document, consultable sur le site internet de la commune (www.mairie-bellevue.ch > règlements) fixe les modalités de la collecte, du transport et de l'élimination des déchets sur le territoire belleviste, conformément au plan cantonal de gestion des déchets. De plus, à travers celui-ci, la Commune met en œuvre une politique de gestion des déchets respectueuse de l'environnement et encourage toute mesure nécessaire à la diminution des déchets à la source et leur valorisation.

Ce document fixe, entre autres, les heures d'utilisation des mini-déchetteries afin de ne pas nuire à la tranquillité publique, en particulier par un usage bruyant. Le dépôt de vos déchets dans les points de récupération n'est autorisé que les jours ouvrables de 8h00 à 19h00.

Désormais, des collaborateurs communaux assermentés veilleront au respect du règlement. Tout contrevenant est passible d'une amende administrative infligée par le Conseil administratif.

LEVÉE DU BOIS

La Mairie a choisi de tester la récupération du bois pour les trois dernières levées de déchets encombrants prévues en 2016. Ainsi, les meubles et autres objets en bois, déposés au bord de la route la veille de la tournée en question, seront ramassés séparément et valorisés. Deux filières principales sont utilisées par notre exutoire : la production d'énergie et la production de panneaux à particules (agglomérés).



Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de cette phase de test dans notre journal communal de mars 2017. D'ici-là, nous vous rappelons que les prochaines levées de déchets encombrants auront lieu les jeudis 15 septembre et 17 novembre prochains. En dehors de ces dates, l'espace de récupération cantonal du chemin des Chânats (ESREC) demeure à votre disposition.

SORTIE SCOLAIRE À LA DÉCHETTERIE DES MARETTES



Parce que les enfants sont fascinés par les camions-poubelles, parce que les élèves pratiquent avec fierté le tri sélectif à la maison et à l'école et parce qu'il est important de leur expliquer pourquoi il faut le faire, l'école de Bellevue a pris contact avec la Mairie pour lui demander d'organiser des visites des mini-déchetteries communales.

Ainsi, les 26 avril, 10 mai et 17 mai, plusieurs classes de l'école ont pu assister à la levée de la benne enterrée du papier de l'éco-point des Marettes et écouter l'exposé de M. Lacour de Transvoirie à ce sujet. Des petits cadeaux ont également été distribués aux élèves.

Le 10 mai dernier, ce sont les deux classes de 4P et une classe de 1P qui étaient présentes sur le site. Après leur avoir décrit ce qu'était une mini-déchetterie et les types de déchets qui y étaient collectés, différenciant les déchets valorisables et recyclables, des incinérables, M. Lacour leur a expliqué ce que devenait le papier collecté.

Suite à la levée par le camion grue de la cuve de 5m³ (5000 litres) qui se trouve enterrée sous la « tête » verte, visible sur le site, le papier est acheminé vers un centre de tri dans lequel des équipes séparent les différents papiers. Est-ce qu'une partie sera brûlée? a demandé un élève. M. Lacour lui a répondu que non, que le papier et le carton, sauf s'ils sont trop souillés, sont recyclés et retrouvent une nouvelle vie sous forme de papier traditionnel, d'emballage ou de carton. Il a précisé que les déchets brûlés, les ordures ménagères, étaient acheminés à l'usine des Cheneviers et que la chaleur produite par leur incinération était récupérée et servait à chauffer certains immeubles.

Puis, Yannick, chauffeur-opérateur, a été présenté. Pour procéder à la levée de la cuve, il sort du camion, une immense télécommande autour du cou. Grâce à elle, il commande une grue qui vient saisir le champignon se trouvant au sommet de la « tête », soulève la benne, manœuvre pour



ouvrir le fond et ainsi vider la cuve une fois celle-ci au-dessus du camion puis la referme et la replace. Les enfants observent le processus, captivés. M. Lacour précise que le camion vient de lever une benne et qu'il va repartir vider le papier aux autres emplacements communaux. Afin de ne pas mélanger les déchets valorisables, d'autres camions-grue viendront chercher le verre, le PET, l'aluminium et les déchets de cuisine.

Sur le chemin du retour à l'école, aussi bien les élèves que les enseignants partageaient leur joie d'avoir assisté à la manœuvre.

OFFRES COMMUNALES 2016

Au mois de février dernier, vous avez reçu un tous-ménages vous faisant part de plusieurs offres communales. La réception de la mairie vous proposait d'échanger vos ampoules à incandescence contre des ampoules LED de même intensité, de vous offrir une carafe d'eau marquée du logo de Bellevue et, surtout, de vous fournir du matériel de récupération de vos déchets de cuisine.

Après une rupture de stock rapide, la Mairie s'est réapprovisionnée et vous propose de prolonger ces offres jusqu'à nouvel avis !



Pour tout renseignement à ce sujet et pour toute demande liée à la récupération de vos déchets de cuisine, la Mairie se tient à votre disposition à l'adresse dd@mairie-bellevue.ch.

BOÎTE D'ÉCHANGE DE LECTURES À PORT GITANA

Comme nous vous l'avions indiqué dans la brochure « Sachez faire le tri ! » qui a été distribuée en tous-ménages à la fin de l'année dernière, la Commune souhaitait mettre à la disposition des usagers de la plage Gitana un espace d'échange de lectures.

Cette idée nous a été suggérée par une utilisatrice de la plage qui nous avait justement fait remarquer que ses lectures finissaient trop souvent à la poubelle alors qu'elles pouvaient profiter à d'autres.

Ainsi, grâce au savoir-faire de notre responsable des bâtiments, M. José Costa, secondé par Célio et Maxime, appren-

tis, les plagistes pourront bénéficier dès les beaux jours d'une petite maisonnette en bois dans laquelle chacun pourra glisser, une fois lu, son livre de poche, son journal ou son illustré afin qu'ils puissent avoir une seconde vie entre les mains d'un autre estivant.

Nous vous invitons à faire vivre cette boîte et espérons qu'elle répondra aux attentes du plus grand nombre.



Gobelets consignables

Vous qui avez pleinement pris part au Festival Country, vous qui vous rendez aux prochaines Promotions scolaires, vous qui êtes un habitué des manifestations communales... vous n'avez pas pu passer à côté des nouveaux gobelets consignables de 1dl, marqués des aiglettes communales. Les gobelets de 3dl sur lesquels apparaissent les noms de tous les chemins communaux, toutes les routes et rues du village, sont déjà en circulation depuis la fête des promotions de 2015, à notre entière satisfaction.

L'utilisation du gobelet lavable, véritable symbole écoresponsable, s'est généralisée sur les grandes manifestations et les festivals locaux, à l'image des festivités bellevistes. Il s'inscrit dans une démarche d'économie « circulaire », qui s'inspire notamment des notions d'économie de l'usage, dont l'objectif principal n'est pas de vendre un bien mais son utilisation.

Fabriqués à Genève par l'entreprise Prop, c'est cette même société qui se charge de les laver après chaque manifesta-



tion. Le principe des gobelets réutilisables est, à terme, de supprimer l'utilisation des verres jetables. Il en découle une diminution des déchets. De haute qualité, résistants et peu déformables, les gobelets consignables peuvent être utilisés plus de cent fois !



PIANO A DISPOSITION

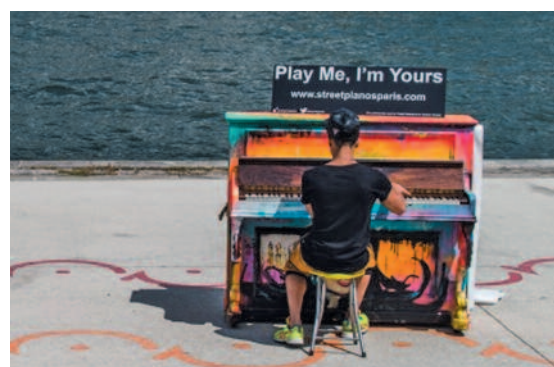
Venez jouer librement du mercredi 8 au mardi 21 juin 2016 de 09h00 à 21h00 à la plage Gitana.

Une initiative culturelle, sociale et touristique au succès mondial

« Jouez, je suis à vous! », ce sont des pianos d'occasion qui apparaissent dans des villes du monde entier depuis 2008. Ils sont mis à disposition du public, qui peut se les approprier et en jouer librement. Genève a rejoint le projet en 2011, installant 178 pianos dans la région en 5 éditions.

En 2016, Genève, Nyon et Divonne compteront 54 instruments fixes, plus un piano mobile qui se déplacera dans divers lieux.

New York 2010
Photo Luke Jerram



Paris 2014
Photo Gael

Hong Kong 2015
Photo PMQ



Tout un chacun pourra pianoter durant 15 jours, en attendant l'été et la Fête de la musique. Les pianos sont ouverts de 9h à 21h (ou sans restriction pour les pianos situés loin des habitations) et dotés de bâches pour protéger instruments et musiciens intrépides en cas d'intempéries. Un site

Internet interactif, ainsi qu'une page Facebook sont en ligne pour permettre au public de partager ses expériences.

Site genevois: www.jouezjesuisavous.com

Page Facebook: www.facebook.com/jouezjesuisavous



Bellevue 2015
Photo Happy City Lab

ESPLANADE GITANA : LE BRÉSIL, COMME SI ON Y ÉTAIT...

Parmi les meilleures facettes du Brésil, on trouve la musique et l'ambiance de ses soirées. Partout dans cet immense pays, on apprécie les petits concerts en plein air, reflets de la tradition et de la culture locale. On s'y rend pour danser, pour chanter ou simplement pour la joie et la détente.

Cet été, Bellevue accueillera la samba et autres genres de la musique populaire brésilienne dans le magnifique cadre du Port Gitana, pour des soirées inédites au bord du lac. L'espace de quelques heures, on pourra ainsi vivre la chaleur et les rythmes de manière authentique... comme si on y était !

Soirées brésiliennes, de 17h à 22h, sur l'Esplanade Gitana:

samedi 25 juin : « Mondésir »

samedi 23 juillet : « Nélío Real »

PROMOTIONS VENDREDI 1^{ER} JUILLET 2016



Cette année, il faudra attendre jusqu'au vendredi 1^{er} juillet pour fêter les Promotions scolaires. Mais pas d'inquiétude, les écoliers auront toujours 8 semaines de pause estivale, puis la rentrée est fixée au lundi 29 août.

Plus de devoirs, plus d'épreuves, les petits élèves ont ramené tous leurs bricolages, c'est la fin de l'année scolaire, et ça se fête !

Quelques nouveautés sont à relever, puisque c'est l'association Tiim Baandi qui mènera le cortège des enfants, au rythme des tambours et des danses africaines. Cette année, à la place du lâcher de ballons, les enseignants prévoient un cortège illuminé par les décorations des enfants. Quelques autres nouveautés au niveau des animations, comme des auto-tamponneuses et un parcours aventure, devraient ravir les jeunes.



Une restauration variée vous sera proposée (spécialités mongoles, wraps, demi-coquelets, cheeseburgers, kebabs, etc.). En soirée, deux DJ animeront la soirée et feront danser petits et grands.

Une prévente de tickets repas sera organisée par les pompiers le mardi 28 et le jeudi 30 juin de 15h30 à 17h00 dans le préau de l'école.



Afin de garantir la sécurité des enfants et des participants, les chemins de la Menuiserie, de la Printanière et des Marettes seront fermés à la circulation pour une quinzaine de minutes entre 17h45 et 18h30. La piste cyclable et le trottoir de la route de Lausanne seront également fermés lors du passage du cortège.

Par avance, nous vous remercions de votre compréhension.

FÊTE NATIONALE DU 1^{ER} AOÛT

Cette année, le 1^{er} août sera organisé par la commune de Genthod. Un programme détaillé vous parviendra en temps voulu.



Très chers Bellevistes,

Notre traditionnel rallye de l'Ascension s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, sous un soleil radieux qui laissait présager une lueur estivale. A notre grand étonnement, l'équipe gagnante du rallye 2016 fut la même que celle du rallye 2014, à savoir l'équipe du Club des Bellevistes avec : l'équipe des Martin-Mystère. Elle aura la lourde tâche d'organiser le rallye 2017 mais nous l'encourageons, d'ores et déjà, par nos félicitations.

Au moment de la rédaction de cet article, nous sommes à quelques jours du Festival Country de Bellevue, événement tant attendu, lors duquel le Club des Bellevistes tiendra le bar des petits gourmands.

L'événement suivant, au sein duquel le Club des Bellevistes tiendra un stand de cocktails, sera la journée des Promotions de l'Ecole de Bellevue, le 1^{er} juillet 2016. Nous vous y attendons nombreux et nombreuses pour déguster nos délicieuses spécialités, élaborées par nos bons soins.

N'oubliez pas, également, d'insérer déjà dans vos agendas la date du 25 septembre 2016 où aura lieu notre incontournable vide-grenier. Vous pourrez ainsi faire le tri d'articles personnels dont vous n'avez plus l'usage et qui, par leur mise en vente, pourront trouver une nouvelle vie.

Sachez, très chers Bellevistes, que nous vous accueillons toujours avec autant d'amour !

Hélène Koukoutsas,
pour le Club des Bellevistes



**Vous aimez la musique ?
Vous voulez vous maintenir en forme ?
Vous voulez rencontrer des gens sympathiques ?**

Venez pratiquer la danse en ligne à Bellevue.

Le « Black Eagle Line Dance Bellevue » propose des cours de danse en ligne pour tous les niveaux (de débutant à avancé) le lundi et mardi soir.

Pour pratiquer la danse en ligne vous n'avez besoin d'aucune compétence particulière ; ni physique, ni musicale. Le niveau de danse est adapté au groupe des élèves. Chacun peut progresser à son rythme et participer au cours puis aux soirées organisées par le club.

La danse en ligne ne nécessite pas d'avoir un partenaire. C'est une danse collective. Cette pratique crée rapidement des liens entre les danseurs.

Venez nous rejoindre et partager un moment de détente.

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter notre site internet :

www.beld.drupalgardens.com

ou nous contacter :

e-mail : beldbellevue@gmail.com

tél : 076 391 93 93



Nous sommes en MMXVI après Jésus-Christ. Toute l'Helvétie est occupée par l'ennui... Toute ? Non ! Une petite esplanade d'irréductibles fanfarons résiste encore et toujours à l'envahisseur. Et la vie n'est pas facile pour les garnisons de grincheux des camps retranchés de Tricotum, Televisium, Facebookum et Jeuvideum.

Pour sa III^e édition, Ciné Gitana diffusera, au bord du lac, des films autour d'Astérix ! Il y aura de nombreuses animations et décorations en lien avec ce thème. Le programme complet parviendra prochainement en tous-ménages aux habitants des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy. En cas de mauvais temps, le dimanche est prévu comme jour de réserve. Suivez la page facebook communale pour de plus amples informations www.facebook.com/1293bellevue.

Les films seront projetés à fleur d'eau sur un écran de 4 x 6 mètres dès 20h30. Cette année, deux projections seront proposées, le vendredi et le samedi (fin vers 01h00). Les animations et projections sont gratuites.

PROGRAMME DES PROJECTIONS :



Jeu-di soir



Vendredi soir



Samedi soir

CONCOURS – dessins d'enfants

Sur le thème « Astérix et Obélix à Bellevue ». Pour participer, déposez le dessin sous enveloppe à la réception de la mairie, dans la boîte aux lettres ou envoyez-le à cinigitana@mairie-bellevue.ch avec nom et prénom de l'enfant, âge et coordonnées. Les dessins nominés seront projetés sur l'écran géant. Délai : vendredi 26 août midi.

CONCOURS – déguisement pour tous

Venez le samedi 27 août déguisé en Gaulois, en Romain ou autre.

CONCOURS – construction de menhirs

Destiné aux associations à but non lucratif, aux locaux de jeunes et maisons de quartiers de la région. Menhir à livrer d'ici au jeudi 26 août midi. De plus amples renseignements sur demande : cinigitana@mairie-bellevue.ch



Fondation genevoise pour
l'animation socioculturelle

Le local de la FASE de la Vigne Blanche à Bellevue accueille les jeunes de 12 à 17 ans. A l'heure où un grand nombre d'entre eux atteignent leurs 18 ans, l'équipe d'animation se demande comment les aider à prendre leur envol en préservant le lien de confiance qui permettra de leur apporter l'aide parfois nécessaire par la suite.

Les communes de Bellevue et de Genthod accomplissent un rituel de passage à la majorité en invitant les jeunes concernés à différentes festivités. En parallèle et de façon plus formelle, les magistrats se présentent aux jeunes, expliquent le fonctionnement des communes et informent les jeunes majeurs de leurs droits et devoirs.

En tant qu'animateurs, nous souhaitons également fêter l'événement avec eux et leur expliquer de quelle façon nous pourrions continuer à les soutenir. Des démarches d'aide à l'insertion socioprofessionnelle de jeunes sont d'ailleurs en cours ou déjà effectuées.

La plupart des jeunes concernés par ce passage à la majorité fréquentent le local de la Vigne Blanche depuis leur entrée dans l'adolescence et n'ont certes pas l'envie de céder la place aux suivants. Pourtant, nous discutons de cela avec eux depuis quelques temps maintenant. Sans en être tout à fait conscients, c'est progressivement et d'eux-mêmes qu'ils trouveront de nouveaux centres d'intérêt. Effectivement, à 18 ans, les choses changent. Les démarches d'adultes auxquelles ils seront confrontés s'accroissent, les requis étudiants ou professionnels aussi, sans compter la palette entière de droits qui s'ouvre à eux, agrandissant ainsi les possibilités d'exploration de ce que la vie a à leur offrir. Cela peut faire peur aux jeunes qui croient souvent à juste titre que les parents, les professeurs, les adultes et la société en général attendent quelque chose. Tantôt démunis face à cela, tantôt déterminés, les jeunes ont besoin que les adultes leur rappellent qu'ils ont encore un rôle éducatif ou en tout cas d'accompagnement à tenir avec eux.

Ainsi, les équipes de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, dont celles du travail social hors murs (TSHM), restent présentes sur le terrain pour l'aide à la jeunesse jusqu'à ses 25 ans.

UNE SOIRÉE À EN PERDRE LA BOULE !

C'est le 17 mars 2016 que la nouvelle volée des 18 ans s'est retrouvée pour une sympathique soirée au bowling de Meyrin.

Tout d'abord, rendez-vous au foyer de la salle communale pour une dédicace du livre « Genève fait de l'esprit » par son auteur Yvan Hostettler. Puis, au tour des Conseillers administratifs de se présenter à cette jeune volée !



Ceci fait, départ en toute décontraction pour le bowling où une pizza « au mètre » attend les jeunes les plus affamés. Ensuite, place au sport sur les pistes de jeu afin de brûler les calories précédemment engrangées.

En bref, la soirée fut belle en rires et en rapprochements humains, dommage qu'il faille un peu insister pour convaincre les jeunes d'y participer.

ACTIONS BÉNÉVOLES À BELLEVUE

« J'aide donc je suis » !

Notre action « BENEDELLEVUE » vient de démarrer avec son premier transport et son premier transporté, nous nous en réjouissons !

Donner de soi et de son temps est une belle forme d'engagement envers ceux qui n'ont pas la chance d'être mobiles.

La liste de bénévoles subit des modifications au cours des mois et c'est pour cela que nous relançons notre demande afin de maintenir ou de consolider notre staff de conducteurs.

Alors, vous qui êtes dynamique, n'hésitez pas à vous engager même pour un seul transport !
Ce n'est pas la quantité mais le cœur que l'on y met qui compte.

Inscrivez-vous auprès de notre réception, soit par téléphone au 022 959 88 20, soit par e-mail :
info@mairie-bellevue.ch

Un grand merci pour ce geste de solidarité !



LA GARDERIE DES TICOQUINS VA SE TRANSFORMER

La garderie des Ticoquins va se transformer dès la rentrée de cette année. En effet, son mode de fonctionnement actuel n'est plus conforme aux critères fixés par le Service cantonal d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (Sasaj).

L'une des exigences imposées par le Sasaj est la présence constante d'un éducateur ou d'une éducatrice diplômée pendant les heures d'ouverture.

Il y aura toujours un parent de garde pour seconder l'éducateur ou éducatrice dans ses tâches. Cette solution permet aux Ticoquins de garder leur statut associatif basé sur le bénévolat et l'engagement des parents, comme le souhaitent la mairie et le comité de l'association. Le suivi pédagogique des Ticoquins sera assuré par la directrice de la crèche intercommunale Les 4 Saisons, ce qui renforce la synergie entre les deux entités.

L'éducateur ou l'éducatrice sera salarié de l'association *Pop e poppa*, qui gère déjà la crèche Les 4 Saisons. L'association s'occupera également de la facturation aux parents, tandis que le comité des Ticoquins continuera d'organiser la vie de la garderie. Les frais d'écologie et une subvention de la Mairie permettront d'assurer le salaire de l'éducateur ou éducatrice, qui travaillera à 64%, y compris un certain nombre d'heures pour le travail administratif.



Autre changement : les heures d'ouverture seront de 7h45 à 11h45 cinq matinées par semaine, soit une heure de plus par jour qu'actuellement.

Les écolages restent dégressifs, proportionnellement au temps de présence de l'enfant dans la structure d'accueil : une fois par semaine équivaut à des frais d'écologie de 140 francs par mois ; deux à trois fois par semaine représentent une charge mensuelle de 270 francs ; quatre ou cinq fois par semaine représentent une charge mensuelle de 350 francs.

Les parents qui s'engagent et donnent de leur temps pour garder les enfants peuvent déduire les indemnités qu'ils reçoivent des frais d'écologie. Les indemnités sont de 60 francs par matinée de garde. Un tournus est en vigueur et les parents intéressés doivent s'inscrire en début d'année scolaire pour garder les enfants.

Enfin, en ce qui concerne les critères d'admission, la priorité est donnée aux enfants de Bellevue, puis les enfants déjà inscrits, ensuite les fratries et enfin si l'un des parents travaille sur la commune.

Le Conseil municipal a voté une subvention extraordinaire de 25'000 francs pour assurer le bon fonctionnement des Ticoquins dans leur nouvelle formule de septembre à décembre 2016.

Signalons encore que Mme Nadia Zayan a démissionné de la présidence. Elle reste au comité et est remplacée à ce poste par Mme Christine Gramegna Morchio. On ne peut que souhaiter longue vie aux Ticoquins et bonne chance pour ce nouveau départ, effectif dès la rentrée d'août 2016.

Les inscriptions pour les nouveaux enfants sont ouvertes dans la mesure des places disponibles. Il est prévu 14 places fixes et une place pour l'accueil d'urgence.

Jean-Pierre Abel

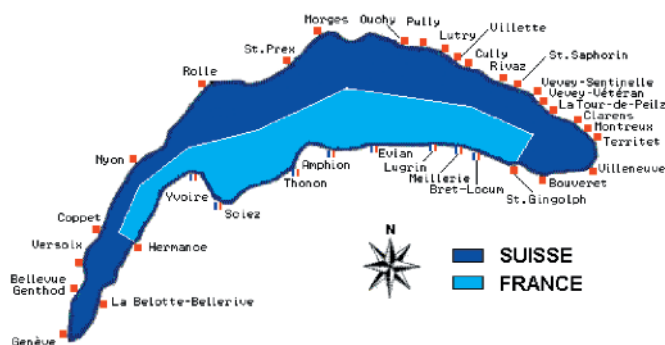
La garderie sera ouverte aux enfants de Bellevue les mercredis 6 et 13 juillet ainsi que les 17 et 24 août 2016.

Pour tout renseignement, contactez la nouvelle présidente à garderie.ticoquins@gmail.com ou l'ancienne présidente à nadia.ticoquins@gmail.com ou au 076 520 83 42.

La Commune de Bellevue remercie chaleureusement Mme Zayan pour le travail admirable qu'elle a effectué depuis 2008.



LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SAUVETAGE DU LAC LÉMAN (SISL) ET SES STATIONS DE SAUVETAGE



Les 34 stations franco-suisse de la SISL

La Société Internationale de Sauvetage du Léman (SISL) est une organisation à but non lucratif, formée de 2200 membres bénévoles, dont plus de 40 % sont actifs.

Elle a pour but de réunir les sauveteurs du Léman et de créer une série de postes de sauvetage en vue de porter un rapide secours aux personnes et embarcations en péril.

34 sections de la SISL réparties tout autour du lac Léman, se partagent les 582 km² de superficie de ce plan d'eau.

Composée par 26 sociétés suisses et 8 françaises, cette organisation internationale de sauveteurs assure aux navigateurs du lac Léman, un service de secours 24 heures sur 24 et 365 jours par année.

La flotte d'intervention de la SISL est composée de 47 unités (23 vedettes et 24 unités d'intervention).

La société de Sauvetage de Bellevue-Genthod est l'une des 34 sociétés regroupées par la SISL. Les sauvetages du lac collaborent ensemble et avec d'autres instances publiques comme la Police de la navigation, les Pompiers (SIS) et le service de sécurité de l'aéroport (SSA).

Le Sauvetage de Bellevue-Genthod propose un service de secours gratuit aux personnes en difficulté sur le lac. Les membres bénévoles de la société portent assistance aux navigateurs et aux baigneurs avec deux bateaux d'intervention spécialement équipés pour le sauvetage.

Des vigies sont organisées régulièrement pour surveiller le lac directement depuis le local, mais aussi pour former les membres aux premiers secours sur l'eau et aux manœuvres sur les bateaux. Pourtant, la surveillance ne s'arrête pas quand les sauveteurs quittent le local ; ils restent joignables en continu par le biais d'un service d'alerte SMS (022 774 23 28). Grâce à ce service, un bateau peut partir en intervention en moins de 10 minutes avec son équipage et cela peu importe le jour ou l'heure.

La société de Sauvetage de Bellevue-Genthod est ouverte à tout passionné du lac dès 13 ans et sachant nager. Cette

dernière condition est importante, car beaucoup de leurs interventions se déroulent lorsque le lac est agité.

Source : <http://www.sisl.ch/>

CITY BIKE

Pour la cinquième année consécutive, la Commune fait appel à la patrouille « City Bike » de Protectas durant la belle saison (de mi-mai à mi-octobre). Vous aurez sans doute constaté qu'un agent de sécurité sillonne en VTT les chemins bellevistés, les plages et les lieux où les voitures ne peuvent pas se rendre. Le « City Bike » est un concept de sécurité alliant respect de l'environnement et sécurisation du territoire.

La volonté de la Mairie est de rendre cette tournée visible, de faire en sorte que le patrouilleur soit proche des habitants, qu'il puisse facilement être hélé de façon à échanger, à connaître vos suggestions et vos critiques, à répondre à vos questions ou simplement à vos salutations !





La commune de Bellevue, comme mentionné dans notre numéro précédent, met à votre disposition des cartes journalières 1^{re} classe CGN.

Munis de celles-ci, vous pouvez profiter, pendant les beaux jours, de courses en partance du Port Saladin. Vous trouverez les horaires version papier à notre réception ou sur le site internet de la CGN : www.cgn.ch.

Le Port Saladin étant un arrêt sur demande, il vous est possible de réserver votre départ en téléphonant au minimum 2 heures à l'avance au 0900 929 929. Pour descendre à Bellevue, vous pouvez directement vous adresser à l'équipage.

Notez également que les cartes journalières CFF vendues en mairie, vous offrent l'opportunité de voyager sur tous les lacs de Suisse, le jour de validité de votre carte CFF, en 2^e classe.

La CGN propose aussi aux familles des offres avantageuses, n'hésitez pas à jeter un œil à leur site.

Nous vous souhaitons un bel été sur les eaux du Léman !

AGENDA

JUIN 2016

Samedi 4 et dimanche 5 :	Festival Country
Dimanche 5 :	Votation populaire
Mardi 7 :	Séance du CM, 20h30
Mercredi 8 au mardi 21 :	Piano à disposition, plage Gitana
Samedi 25 :	Concert de Mondésir, Esplanade Gitana, 17h-22h

JUILLET 2016

Vendredi 1er :	Fête des Promotions, école de Bellevue
Lundi 4 juillet au vendredi 26 août :	Vacances scolaires d'été
Samedi 23 :	Concert de Nélío Real, Esplanade Gitana, 17h-22h

AOÛT 2016

Lundi 1^{er} :	Fête nationale à Genthod
Jeudi 25 au dimanche 28 :	Ciné Gitana – Astérix et Obélix

SEPTEMBRE 2016

Jeudi 8 :	Jeûne genevois
Jeudi 15 :	Levée des déchets encombrants
Dimanche 25 :	Vide grenier, organisé par le Club des Bellevistes
Dimanche 25 :	Votation populaire

LA CANICULE VA-T-ELLE À NOUVEAU NOUS TOUCHER CET ÉTÉ ?

Même si nous ne le savons pas encore, il n'est jamais inutile de répéter les conseils d'usage.

Attention à la déshydratation principalement pour les nourrissons et petits enfants jusqu'à 4 ans, pour les personnes de tous âges exposés aux fortes chaleurs ainsi que pour les aînés, bien sûr.

La canicule peut également causer des problèmes cardiaques, une diminution de la mobilité, et également nuire aux personnes souffrant de maladies chroniques.

En quelques mots, ces désagréments nous font « froid » dans le dos !

Quelques précautions valent mieux qu'une hospitalisation. Soyons donc vigilants afin de profiter des bons côtés de l'été.

Recommandations de base pour se protéger de la chaleur :

- boire beaucoup,
- éviter les efforts physiques,
- préserver la fraîcheur de son logement et de son organisme,
- prendre des repas froids et riches en eau,
- compenser les pertes en sel pendant et après les activités physiques.

WWW.MAIRIE-BELLEVUE.CH & CO

Le site internet officiel de la Mairie, en plus d'être accessible via www.mairie-bellevue.ch, est désormais consultable grâce aux adresses www.bellevue.swiss et www.mairie-bellevue.swiss.

**La Mairie de Bellevue vous souhaite
un bel été 2016 !**



NUMÉROS D'URGENCE

Urgences médicales, ambulances :	144
Service du Feu :	118
Police :	117
Empoisonnements :	145
Genève-Médecins :	022 754 54 54
Médecins Urgences :	022 322 20 20
SOS Médecins :	022 748 49 50
Urgences de l'Hôpital de la Tour :	022 719 60 00 et 022 719 61 11
Vétérinaires de garde :	0900 83 83 43

NUMÉROS PRATIQUES

Ramoneur officiel pour Bellevue :	
M. Jean-Pierre Bourqui	022 784 29 28
Transvoirie :	022 306 15 15
(questions liées aux déchets)	
GIAP :	079 909 51 34
Crèche :	022 758 06 36
Bibliothèque :	022 959 75 47
Ecole :	022 959 75 40

La rédaction invite les associations communales qui souhaiteraient publier des informations dans le journal, à transmettre leurs textes **au minimum un mois avant la parution** à l'adresse : info@mairie-bellevue.ch.

SITES INTERNET POUR LES BELLEVISTES

Le site www.bellevue-beach.ch est à la disposition des Bellevistes ; vous pouvez y insérer des petites annonces gratuites, vous informer sur les manifestations à venir, vous renseigner sur les commerces et associations locales.

Toutes les informations que vous souhaitez insérer sont les bienvenues afin que ce site soit le plus consulté possible.

D'autre part, vous pouvez retrouver sur le site www.gazette-bellevue.ch la plupart des articles concernant votre commune qui sont parus dans la Tribune Rive-Lac.

Mairie de Bellevue

Route de Lausanne 329
CP 44 - 1293 Bellevue
Tél. 022 959 88 20
Fax 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
technique@mairie-bellevue.ch
dd@mairie-bellevue.ch
cm@mairie-bellevue.ch
manifestations@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture de la réception

- lundi, mardi de 13h30 à 16h30
- mercredi de 9h00 à 13h00
- jeudi de 13h30 à 19h00
- vendredi: fermé

	Administration communale
	Sécurité
	Culture et loisirs
	Social et jeunesse
	Technique – Bâtiments – Services extérieurs
	Développement durable et déchets
	Informations pratiques

Retrouvez ce journal sur
notre site internet sous
«Publications».



Le journal communal est préparé et édité
par la Commune de Bellevue.
Il paraît quatre fois par an, en mars, juin,
septembre et décembre.

Graphisme et impression: Imprimerie LENZI

Imprimé à 1350 exemplaires sur papier
100% écologique.

